

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Luneville à Baccarat

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du Territoire De Luneville
A Baccarat

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
79	52	52 + 14 pouvoirs

Date de convocation
19 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 4 rue de la Gare à Bénaménil, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Jocelyne CAREL, Laurent KUREK, Sabrina VAUDEVILLE, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Michel LAGRANGE, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSE, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Luc DEMANGE, Ludivine GEANT, Alain FORTIER, Grégory GERARDOT, Joël FRANCOIS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Ludwig MISCHLER, Jacques FORTIER.**

Absents : **Christian GEX, Bernard MICLO, Jean-Paul FRANCOIS, Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Christelle VIVOT, Frédéric PRIVET, Jean-Marie LARDIN, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN, Martial BANNEROT, Didier COLIN, Yvette COUDRAY, Cédric PERRIN, Jacques LAMBLIN, Christine THOMAS, Bertrand SCHULTHEISS.**

Représentés : **Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Colette MANSUY, Michel BOESCH à Benoît TALLOT, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Stéphane DECUGIS à Ludovic CHAUMET, Valérie DIDIER à Jonathan HAUVILLER, Virginie GENOT à Marie VIROUX, Catherine LAURAIN à François FRASNIER, Etienne MAIRE à Anne-Marie DI MARINO, Caroline THOMAS à Joëlle DI SANGRO, Edouard BABEL à Francine GARNIER, Matthieu SIGIEL à Bruno MINUTIELLO, Jacques PISTER à Florence DUPAYS.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : PROPRETE – Exonération de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères
Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO
N° de délibération : 2024_180

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
52	14	65	0	0	1

La commission d'exonération de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères s'est réunie le 19 juillet 2024 afin d'examiner les demandes d'exonérations de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

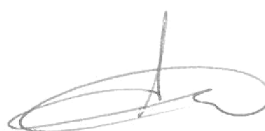
La commission propose au Conseil communautaire les exonérations suivantes :

DEMANDE		PROPOSITION COMMISSION	
		Montant exonéré (TTC)	Commentaires
CHIRIO Yvon et Nathalie LUNEVILLE	Facture Solde 2023 d'un montant 283,50 € Passages excessifs du badge (81 levées)	69,00 €	Application tarif pour 50 passages (214,50 €)
ADMR LUNEVILLE	Facture Solde 2023 d'un montant 286,50 € Pas de bac	130,00 €	Application du tarif professionnel pour un bac de 80L PRO (130 €) Mise en place du bac de 80 L
GEORGE Dominique THIAVILLE SUR MEURTHE	Facture Solde 2023 d'un montant de 202,50€ Contestation du nombre de levées (8 levées)	18,00 €	Application du forfait minimum de 5 levées (184.50 €)
SEIMPERE Elisabeth LUNEVILLE	Facture Solde 2023 d'un montant de 473,52 € Passages excessifs du badge (167 passages)	100,00 €	Dégrèvement de 100 € Rencontre avec un ambassadeur du tri pour de plus amples explications
THIRIET Charles-Louis HERIMENIL	Facture solde 2023 d'un montant de 246,90 € Mauvaise attribution de bac (240 L au lieu de 120L) (0 levée en 2023)	62,40 €	Application d'un forfait minimum avec un bac de 120L (184.50 €)
ODILE Colette LUNEVILLE	Facture Solde 2023 d'un montant de 618,93 € Passages excessifs du badge (195 passages)	200,00 €	Dégrèvement de 200 € Rencontre avec un ambassadeur du tri pour de plus amples explications

Le Conseil de Communauté, après avis du Bureau et proposition de la commission d'exonération, à l'unanimité (ne prend pas part au vote et sort de la salle : M. GEORGE Dominique),

- Décide d'appliquer les exonérations proposées par la commission ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO
2024.09.30 09:50:43 +0200
Ref:7286833-10927188-1-D
Signature numérique
le Président